

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4015-2017 et R-4017-2017

Date : 22 mars 2018

HEURE	REMARQUES
HQCMÉ	Me Jean-Olivier Tremblay
RTA	Me Pierre D. Grenier
RÉGIE	Me Louise Rozon
	Me Simon Turmel
	Mme Louise Pelletier
Procès-verbal	
9 h 02	Début de l'audience
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	Remarques préliminaires de Me Louise Rozon sur le déroulement de l'audience.
9 h 03	Remarques préliminaires de Me Pierre D. Grenier propose un nouvel ordre de présentation des demandes en révision
9 h 03	Me Rozon acquiesce à la proposition de Me Grenier
9 h 04	Représentations de Me Jean-Olivier Tremblay, pour HQCMÉ (4015). Me Tremblay présente les deux points à son plan d'argumentation, à savoir la répartition des rôles et responsabilités en matière de normes de fiabilité et l'importances du dialogue continu. Il présente aussi les quatre normes auxquelles il va référer tout au long de sa présentation du dossier en révision : PRC-024 FAC-003 FAC-010 FAC-011
10 h 05	<u>Me Tremblay, pour HQCMÉ, produit :</u> Norme PRC-024-1 - Réglages des relais de protection en fréquence et en tension des groupes de production <u>Aux dossiers R-4015-2017 et R-4017-2017 : NON COTÉE</u>
10 h 05	Poursuite des représentations d'HQCMÉ par Me Tremblay
10 h 39	L'audience est suspendue
10 h 55	Poursuite de l'audience
10 h 55	Poursuite des représentations d'HQCMÉ par Me Tremblay

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4015-2017 et R-4017-2017

Date : 22 mars 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 35	Fin des représentations d'HQCMÉ par Me Tremblay
11 h 35	Questions de la Régie à Me Tremblay d'HQCMÉ par Me Simon Turmel, Mme Louise Pelletier et Me Rozon
12 h 31	Fin des questions de la Régie à Me Tremblay
12 h 31	L'audience est suspendue
13 h 45	Reprise de l'audience
13 h 45	Me Grenier, pour RTA, précise que, tel qu'il l'a précisé au début de l'audience, pendant ses représentations, il soumettra ses arguments sur la norme OP
13 h 45	Représentations de RTA par Me Grenier
15 h 34	Fin des représentations de RTA par Me Grenier
15 h 34	L'audience est ajournée au vendredi 23 mars 2018, à 9 h
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 22 mars 2018**

DOSSIER R-4015-2017

Demande d'Hydro-Québec en révision de la décision D-2017-110 rendue dans les dossiers R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

et

DOSSIER R-4017-2017

Demande de Rio Tinto Alcan en révision de la décision D-2017-110 rendue dans les dossiers R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Louise Rozon (Présidente de la formation), Me Simon Turmel et Mme Louise Pelletier**

Le procureur de la Régie est : **M^e Alexandre de Repentigny**

Les **demanderes** sont :

HYDRO-QUEBEC (HQCMÉ)

Représentée par M^e Jean-Olivier Tremblay, **intervenante** au dossier R-4017-2017

RIO TINTO ALCAN (RTA)

Représentée par M^e Pierre D. Grenier, **intervenante** au dossier R-4015-2017

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h 02

Dîner : 12 h 31

Reprise : 13 h 45

Ajournement : 15 h 34

